

naissables à la présence de cendres, de charbons et de faibles restes d'ossements humains à demi calcinés (2), on a constaté l'existence de vases ayant servi à contenir les cendres. Neuf de ces sépultures, sans compter la fosse commune n° 29, n'ont pas montré traces de poteries, ce sont les n°s 6, 10, 15, 17, 25, 26, 31, 36 et 41. Les 28 autres ont fourni 23 vases dans dix-sept sépultures (n°s 2, 3, 7, 11, 12, 13, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 37 et 38). Les tumuli 3 et 38 en renfermaient deux, le n° 19 trois, et les n°s 12 et 37 deux placés l'un dans l'autre; mais ceux du n° 12 ont pu seuls être retirés entiers; tous les autres ont été brisés. Quant aux autres sépultures (n°s 1, 5, 8, 9, 14, 28, 32, 34, 35, 39 et 40), on n'a trouvé que des débris de poterie.

Ces vases ne renfermaient pas toujours les cendres, mais les recouvreriaient parfois comme au n° 3, où ils affectaient, du reste, la forme aplatie de véritables couvercles (P. J., n° 24), et abritaient non seulement les cendres, mais, l'un le plus grand un collier, l'autre une pendeloque de bronze. Quelquefois aussi (n° 12), les couvercles étaient remplacés par des pierres plates (P. J., n° 31); en cette circonstance, il y avait surabondance de cendres qui étaient, comme aussi au n° 20, rassemblées auprès du vase, ou à une certaine distance et couvraient même un espace considérable comme dans le tumulus n° 1 où elles occupaient 45 mètres carrés sur une épaisseur moyenne de 7 centimètres (P. J., n° 34).

Les mêmes sépultures par incinération ont presque toutes également produit des éclats de silex, treize particuliè-

(2) Treize tumuli ont donné des débris d'ossements humains; ce sont les n°s 2, 3, 7, 8, 9, 10, 12, 19, 20, 21, 22, 23 et 37.